

## **Procès-verbal de séance du Conseil Municipal du 14 septembre 2022**

Etaient présents : Mmes Gardien Raymonde, Canet Nadine  
MM. Champigny Daniel, Chaigneau Guy, Mauduit Michel, Neuvy François,  
Sécheresse Jean, Perry Anthony, Poteloin Stéphane, Trabach Franck, Gommier Guillaume.

Secrétaire de séance : Neuvy François

Le compte rendu de la réunion du 17 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

### **Réunions extérieures**

Symctom : Réunion à Lurais sur la tarification incitative : pas de nouvelles informations notamment concernant les aires de loisirs et les salles des fêtes.

### **Chantiers toitures**

Les travaux à la salle des associations débuteront début octobre. Les entreprises Galland, Berry Watt et Bertucelli vont coordonner leurs travaux.

L'entreprise Brémaud doit commencer les travaux du logement, de la petite grange et des toilettes de la place fin novembre.

### **Contrat aidé**

Fin du contrat aidé le 18 octobre 2022. Il va être proposé à l'agent en contrat aidé un CDD de 2 mois 2 jours par semaine à compter du 1<sup>er</sup> novembre.

### **Retraite de l'agent communal**

Retraite début février 2023 ou début juillet 2023 en fonction du Centre de Gestion qui doit donner une réponse début octobre.

Lancement d'une procédure de recrutement d'un contractuel à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### **Devis débroussaillage**

Après étude du devis, le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise Camusard pour effectuer 60 heures de débroussaillage sur les chemins et routes communaux pour un montant de 52 € HT/heure.

### **Demandes de droit de préemption**

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 24 juin 2020 autorisant le Maire, pour la durée de son mandat, d'exercer, au nom de la commune, le droit de préemption dont elle est titulaire.

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal de ses décisions concernant des demandes de droit de préemption.

Monsieur le Maire a renoncé au droit de préemption concernant les demandes de :

- Maître Hervé PLAZANET, notaire à La Roche Posay, pour le compte de Madame Corine MONTRET concernant une parcelle cadastrée B39 située 10 Place des Marronniers ;
- Maître Audrey SYLVAIN, notaire à Le Blanc, pour le compte de Monsieur DELOU Mohan Tayeb concernant des parcelles cadastrées A 0161-0162-0163-0164-0165-0168 située 21 La Bessardière ;

## **Labyrinthe**

Après le succès du parcours tout au long de l'été le maïs sera récolté par l'agriculteur Philippe Bourbon qui avait fait le semis.

## **Questions diverses**

Les prévisions de certains articles budgétaires ont été dépassées notamment le carburant et les réseaux.

Concernant les économies d'énergie, tous les lampadaires de la commune ont été remplacés par des Leds et l'éclairage public s'arrêtera à 22h au lieu de 23h actuellement.

Facture de 2017 de réparation de l'ancien tracteur SAME par l'entreprise Dupin : réglée pour un montant de 1 520,83 € au lieu de 6 862,61 €. La commune ne paie que la main d'œuvre.

La Fibre : la mise en service pour les foyers est prévue fin 2023. Le raccordement des 150 premiers mètres sera gratuit.

Enfouissement ligne électrique : il manque des transformateurs donc la mise en service est retardée.

Vente du bois à « La Grève » en 2022 :

Il a été fait 82,5 stères pour un rapport de 990 €. L'opération vente de bois est reconduite pour 2023.

Réunion de la commission économique et sociale le mercredi 12/10.

Séance levée à 22 h 00.